

La Présidente

Alliance européenne pour un logement social durable et inclusif.

Première vague de 650 millions d'euros de prêts de la Banque Européenne d'Investissement et de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame la Directrice générale, Monsieur le Directeur général,

L'Union sociale pour l'habitat, la Banque des Territoires, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB) ont établi un partenariat visant à faciliter l'accès des organismes de logement social aux financements européens pour leurs investissements de long terme.

Dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle de cette alliance, une **première vague de 650 millions d'euros** de financements de la BEI et de la CEB est mise à votre disposition par la Banque des Territoires en complément de ses prêts règlementés.

D'un montant de **500 millions d'euros**, le prêt global de la BEI vise à accélérer la construction de logements sociaux dans un contexte économique dégradé, en permettant à la Banque des Territoires d'élargir son offre de prêts « Booster » à taux fixes aux maturités de 35 et 40 ans. Un « **Prêt booster BEI Long Terme** » est désormais à votre disposition dans la plateforme de la Banque des Territoires au taux de 0,63% sur 35 et 40 ans sur le barème de février 2021. Compte tenu de l'enveloppe BEI, plus de **33.000 logements sociaux** pourraient en bénéficier dans les deux ans.

Le prêt de la CEB d'un montant de **150 millions d'euros**, reconduction d'un contrat existant portant l'engagement total de la CEB à **300 millions d'euros**, a pour but de renforcer l'offre de prêts complémentaires de la Banque des Territoires à destination de vos projets d'habitat spécifique, notamment pour les personnes en situation de précarité, le logement accompagné, les places d'hébergement, les étudiants et les établissements médico-sociaux, en construction et réhabilitation. Les prêts **PAM et PHARE CEB** sont désormais disponibles à taux fixe sur 20, 25 et 30 ans (0,78% pour le 30 ans sur le barème de février 2021). Compte tenu de l'enveloppe, **4000 à 5000 logements adaptés et/ou places d'hébergement** pourraient en bénéficier.

Cette alliance européenne a été scellée lors de la journée « **Les Hlm, acteurs de la relance** », organisée le 15 septembre à la Grande Arche à Paris. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du **Pacte d'investissement** signé le 25 avril 2019.

Cette alliance européenne affirme le rôle de l'Union sociale pour l'habitat et de la Banque des Territoires dans la mobilisation des ressources de la CEB et de la BEI au bénéfice de l'investissement dans le logement social en France, sur la base de financements bilatéraux conclus entre ces différents financeurs de long terme.

Ce dispositif d'intermédiation a pour objectif de vous assurer un accès à ces financements européens BEI et CEB, **simple, équitable et cohérent**, un accès ouvert à tous vos projets d'investissement en infrastructures sociales, quelles que soient leur taille et leur localisation territoriale.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Directrice générale, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma considération distinguée.



Emmanuelle Cosse

Contact :

Laurent Ghekiere
Directeur des affaires européennes et des relations internationales
laurent.ghekiere@union-habitat.org

Liens utiles :



Présentation de l'alliance européenne pour un logement social durable et inclusif.
<https://union-habitat-bruxelles.eu/une-alliance-europeenne-pour-un-logement-social-durable-et-inclusif>

Présentation de l'offre de prêts **Booster BEI** et **PHARE CEB** de la Banque des Territoires.
<https://www.banquedesterritoires.fr/prest-booster>
<https://www.banquedesterritoires.fr/prest-phare>
<https://www.banquedesterritoires.fr/plan-logement-de-nouvelles-offres-disponibles>